

Président : Gilles Rouffignat.

Membres du Comité Directeur présents : Mmes Véronique Autexier, Isabelle Bonneau, Marion Moine, Karine Vergnaud, MM. Olivier Blancheton, Patrick Bourgoïn, Marcel Buisson, Laurent Fouché, David Ferrand, Thierry Gobry, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.

Membres du Comité directeur excusés : MM. Philippe Andrieux, Pascal Chardat, Patrick Frugier, Vincent Goupillat.

Membres du personnel présents : Mme Valérie Nanglard-Diacre, Véronique Rovère, MM. Jonathan Blondy, Thibault Gabard, Jean-Luc Hébré, Mattéo Requena.

Personnalités présentes : Mme Fatna Ziad (Conseillère départementale), MM. Jean-Luc Valantin (maire de Ruelle), Patrick Delage (maire adjoint de Ruelle), Jean Dupeyrat (Président du C.D.O.S 16).

Clubs présents ou représentés : 100

U.S. D'ABZAC - A.S. AIGRE - ENT.S. ELAN CHARENTAIS - U.S. ANAIS - JEUNESSE ASSOCIATION BEL-AIR - J.S. BASSEAU ANGOULEME - C.S. LEROY ANGOULEME - A. S. C. MAYOTTE ANGOULEME - U.S. MA CAMPAGNE ANGOULEME - A. S. BEL AIR - U.S. DEUX RIVES ARS GIMEUX - F.C. AUBETERRE - U.S. BALZAC - F.C. ST HILAIRE - ALLIANCE FOOT 3B BARBEZIEUX BAINES BARRET - ENT. BERNEUIL SALLES BARBEZIEUX - ET.S. BLANZAC - A.S. VILLEBOIS HAUTE BOEME - U.S. DE BOUEX - A.S. BRIE - F.C. BRIGUEUIL - U.S. BRILLAC - F. C. CHABANAIS - F. C. SUD CHARENTE - U.S. CHAMPAGNE MOUTON - ET.S. CHAMPNIERS - U.S. CHANTILLAC - ENT.S. DES BEAUX PINS - U.S. CHASSENEUIL - LA CAGOUILLE SPORTIVE DE CHASSORS - U. AM. COGNAC FOOTBALL - S.L. DE CHATEAUBERNARD - U.S. CHATEAUNEUF - A.S. CHAZELLES - A.S. CLAIX - A.S. CONDEON REIGNAC - F.C. DU CONFOLENTAIS - ASPTT DIRAC FOOT - ET.S. FLEAC - F.C. FONTAFIE - J.S. GARAT-SERS-VOUZAN - F.C. GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE - A.C. DE GOND PONTouvre - JARNAC S. - ET.S. JAVREZAC F.C. JARNOUZEAU - F.C. CHARENTAIS ISLE D'ESPAGNAC - C.O. LA COURONNE - LA ROCHE-RIVIERES FOOTBALL CLUB TARDOIRE - ET.S. LESTERPS - ET.S. LINARS - CROISSANT D'OR LUXE - COQS ROUGES MANSLE - ENTENTE FOOT 16 - AM.S. MERPINS - U.S.AM. MONTBRON - E.S. MONTIGNAC - AM.J. MONTMOREAU - ET.S. MORNAC - A. S. MOSNAC - S.C. MOUTHIERS - J.S. DES TROIS

VALLEES - ENT. NANTEUIL-VERTEUIL - ENT.S. NERCILLAC REPARSAC - ET.S. PRANZAC - AM.S. PUYMOYEN - F.C. DE ROUILLAC - F.C. ROULLET - F. C. CHARENTE LIMOUSINE - O. FC. DE RUELLE - ST. RUFFEC - A.S. DE SALLES D'ANGLES - A.S.C. SAULGOND - JEUNESSE SPORTIVE GRANDE CHAMPAGNE - J.S. SIREUIL - AM.S. SOYAUX - ANGOULEME CHARENTE F.C - A.S.J. SOYAUX-CHARENTE - C.S. ST ANGEAU - A.S. ST AULAIS CHALLIGNAC - ANIMATION L. ST BRICE - S.C. DE SAINT CLAUD - F.C ST CYBARDEAUX - F.C. ST GERMAIN MONTBRON - C.A. ST MEME LES CARRIERES - C.S. ST MICHEL S/CHARENTE - ENT. ST SEVERIN PALLUAUD - U.A.M. ST SULPICE DE COGNAC - AM.S. ST YRIEIX - TAIZE-AIZIE - LES ADJOTS - U.S. TAPONNAT - J.S. TOUVRE - ASSOCIATION SPORTIVE VARS - U.S.A. VERDILLE - ET. F.C. VILLEFAGNAN - A.S.F.C. VINDELLE - AM.S. VOEUIL ET GIGET.

Clubs présents (4) mais qui n'ont pas pu participer aux votes pour émargement trop tardif ou absence de convocation dûment renseignée (pas d'amende) : INTER PAYS D'AIGRE - F.C. HAUTE CHARENTE - F.C. NERSAC - F.C. SAINT FRAIGNE.

Clubs absents (17) : amende de 60€ prévus dans les Tarifs généraux du District.

U.S. ST MARTIN ANGOULEME - COLLECTIF CHARENTE ANGOULEME BASSEAU - FUTSAL ANGOULEME - ENT.S. AUNAC - OLYMPIQUE FOOTBALL COURBILLAC - U.S. ETAGNAC - ASSOCIATION SPORTIVE D'EXIDEUIL - L. ASSOCIES GENTE - GROUPE SPORTIF FRANCO-PORTUGAIS DE GOND PONTouvre - AM. LAIQ. GUIMPS - U.S. LESSAC - AM.S. DES BORDERIES DE LOUZAC - AM.S. DE MONS - A. DES FOOTBALLEURS DU VENDREDI - F. C. DE ST AMANT DE BOIXE - F.C. SAINT MAURICE MANOT - U.A.M. VILLOGNON.

Clubs invités (3) qui ne participaient pas aux votes (nouveaux clubs saison 2021-2022) :

- 2 présents : SPORTING CLUB AGRIS - FOOTBALL CLUB FONTENILLE
- 1 absent : ATHLETICO DE BELLEVIGNE

La réunion est animée par Gilles Rouffignat, Président et Jean-François Selle, Secrétaire général qui présentent le programme **des trois assemblées qui vont se tenir** :

- Assemblée générale extraordinaire,
- Assemblée générale ordinaire,
- Assemblée générale financière.

Accueil de Gilles Rouffignat, Président du District de football de la Charente.

Le Président remercie les personnalités de leur présence et particulièrement la municipalité de Ruelle pour le prêt à titre gracieux du magnifique théâtre Jean Ferrat et de son salon.

Il accueille officiellement les clubs présents en soulignant que cela fait deux ans qu'il n'y a pas eu de moment festif, ce qui sera le cas après l'AG de ce jour.

Accueil des personnalités locales.

Tour à tour Jean-Luc Valantin, Maire de Ruelle et Philippe Mathieux Président de l'OFC Ruelle souhaitent la bienvenue aux clubs et présentent leurs structures respectives, leurs projets pour le développement du sport. Une vidéo de présentation de la commune et une autre présentant l'OFC Ruelle sont diffusées.

Représentation des clubs

À la clôture de l'émargement, 96 clubs sont présents (sur 117 convoqués) représentant 497 voix.

- Quorum nécessaire pour tenir une AG ordinaire : 40 clubs et 191 voix
- Quorum nécessaire pour tenir une AG extraordinaire : 59 clubs et 287 voix

Le quorum des différentes assemblées générales étant atteint, ces dernières peuvent débiter et les décisions seront donc valables.

Le Président déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire

1° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Intervention de Jean-François Selle, Secrétaire Général

En préambule, il informe les clubs qu'ils vont voter lors de cette AG grâce au vote électronique. Il explique le déroulement des opérations de vote placées sous la responsabilité de Philippe Michelet, Président de la commission « Surveillance des opérations électorales ».

Un vote test permet aux participants de se familiariser avec la « zapette ». Le Secrétaire général précise que tous les supports présentés lors de cette assemblée générale extraordinaire ont été portés à la connaissance des clubs sur le site internet du District dans la rubrique consacrée à l'AG et également adressés par Notifoot.

Le Président indique en préalable que les modifications proposées concernant les statuts du District et le règlement intérieur n'ont aucun impact pour les clubs, puisqu'elles concernent le fonctionnement du District. Il précise qu'elles ont été portées à la connaissance des clubs sur le site internet dès le 21/10/2021.

1° Modification de l'article 12.5.1 des statuts (convocation de l'assemblée générale)

NB : Cette résolution est présentée « pour information » et ne demande pas de vote de l'assemblée générale. En effet la décision a été votée en AG de la F.F.F le 04/06/2021 et s'applique de fait aux Ligues et Districts.

Complément de l'article : « *L'Assemblée Générale se tient en présence physique de ses membres, ou bien à distance de manière décentralisée en recourant à la visioconférence, à l'audioconférence ou à tout autre moyen de communication. Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place.*

Par exception à l'article 12.3 des présents statuts, le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une AG dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente. »

2° Proposition de modification de l'article 13.1 des statuts (composition du Comité de direction)

Objet : modification du nombre de membres élus au Comité de direction.

Proposition : « *Le Comité Directeur est composé de 20 membres. Il comprend :*

- Un arbitre répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2(a),
- Un éducateur répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2(b),
- Une femme,
- Un médecin,
- 16 (seize) autres membres ».

3° Proposition de modification article 14.1 des statuts (composition du Bureau)

Objet : modification de la composition du Bureau.

Proposition : « *Le Bureau du District comprend 7 membres :*

- *Le Président du District,*
- *Le Secrétaire Général,*
- *Le Trésorier Général,*
- *4 membres du Comité de direction. »*

Les participants sont invités à voter les deux résolutions en même temps.

Résultat du vote : POUR : 191 voix, CONTRE : 36 voix.
Ces modifications sont adoptées par 84,14 % des voix.

4° Proposition de modification du règlement intérieur

Les modifications portent sur les points suivants :

- Article 2 : précision sur la composition, les conditions d'éligibilité, les attributions et le fonctionnement du Comité de Direction,
- Article 4 : intégration de la notion de « responsable du District » + fautes d'orthographe rectifiées,
- Article 8 : précisions,
- Articles 19.1, 19.2, 19.3, 19.4 : changement d'appellation des Comités de coordination,
- Article 20 : précision.

NB : la modification de l'article 10 (nominations et missions) **est présentée « pour information » et ne demande pas de vote de l'assemblée générale.** En effet la décision a été validée par le Comité de direction du 05/07/2021 suite aux décisions prises par l'AG F.F.F le 05/07/2021 et s'applique de fait aux Ligues et Districts

Les participants sont invités à voter toutes les résolutions en même temps.

Résultat du vote : **POUR : 231 voix, CONTRE : 31 voix.**
Ces modifications sont adoptées par 88,17 % des voix.

Le Président remercie les clubs de leur confiance. Il déclare close l'assemblée générale extraordinaire et ouvre l'assemblée générale ordinaire.

2° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jean-François Selle demande aux participants de voter l'approbation du PV de l'AG ordinaire du 11 septembre 2020 à Jarnac.

Résultat du vote : **POUR : 281 voix, CONTRE : 12 voix.**
Le PV de l'assemblée générale du 11/09/2020 est adopté par 95,90 % des voix.

Rapport moral du Président (saison 2020/2021)

Gilles Rouffignat, Président, fait une synthèse de son rapport moral ([lien sur le rapport moral intégral](#)).

Une saison noire à marquer d'une pierre blanche → décisions fédérales : saison blanche...arrêt des compétitions.

Une saison de paradoxe durant laquelle le District a été loin et si proche à la fois, démuné et utile à la fois, inquiet et confiant à la fois.

Un District proche, à l'écoute et solidaire → des mesures conséquentes et sans précédent pour accompagner les clubs et les soulager financièrement (abandon des frais d'engagements 2020/2021 (53 000 €) et décalage des frais d'engagements 2021/2022 au 1^{er} trimestre 2022.

Une perte de licenciés de 12,88 %

- Fin 06/2021 : 11 206 (fin 06/2020 : 12 864) → niveau national : - 10,49 %.
- Impact COVID environ 9%.

Une gestion saine et rigoureuse tournée vers le soutien aux clubs

- Résultat net + 6,4 K€
- Achat de 120 tablettes pour les clubs (FMI)

Réflexion menée pour optimiser le fonctionnement du District → recrutement d'un **manager** de l'équipe de salarié(e)s, chargé du fonctionnement et du développement du District.

Garder espoir → « *Les plus belles années d'une vie sont celles que l'on n'a pas encore vécues* » (Victor Hugo) ...le Président souhaite à TOUS une **excellente saison 2021/2022**, puis de vivre une fin de mandature plus sereine sur tous les plans.

Les participants sont invités à voter l'approbation du rapport moral.

Résultat du vote : POUR : 269 voix, CONTRE : 11 voix.

Le rapport moral du Président (saison 2020/2021) est adopté par 96,07 % des voix.

Vœux des clubs

Le Président indique qu'il n'y a pas de vœux à proposer au vote des clubs. En effet 3 clubs ont formulé 5 vœux, mais 3 ne sont pas recevables car relevant de règlements FFF ou LFNA. Les deux vœux restants nécessitent d'être étudiés avant d'être présentés aux clubs. Deux groupes de travail vont donc approfondir les sujets en y associant les clubs. Ils seront présentés à la prochaine AG (juin 2022).

Point sur le projet Trajectoire 2024

Plan d'actions 2020/2021 : en synthèse toutes les actions n'ont pas pu être menées à cause de l'arrêt de la saison. 50 % ont été réalisées, les 50% restants sont reportées cette saison et complétées par d'autres actions. ([Le point précis](#)).

Priorités 2021/2022

Le fil rouge de l'action du District sera « toujours plus » autour de trois axes : « renforcer notre proximité avec les clubs, accentuer notre capacité d'écoute et être toujours plus utile aux clubs ».

2021/2022 sera **une saison de relance** avec quatre domaines prioritaires déclinés en actions :

1° Structuration des clubs

- Accompagner la démarche des Labels
- Plus de présence auprès des écoles de foot *
- Soutien des écoles de foot féminin (E.D.F) *
- Lancement du projet P.A.C 16
- Formation des dirigeants (PFFD) *

2° Relations avec les clubs

- Organiser « Les assises du foot Charentais »
- Renouveler le Groupe miroir
- Renforcer le rôle des référents
- Rencontre avec les nouveaux Pds et secrétaires
- Réunions de secteurs
- Réunions clubs/ arbitres D1 et D2

3° Développer les pratiques

- Mettre en place le Critérium à 7
- Accompagner le foot d'éveil (U6/U9)
- Challenge Jonglage U11
- Développer l'action « Foot à l'école »
- Journée Nationale des Débutants rénovée
- Plus de présence auprès des écoles de foot *
- Soutien écoles de foot féminin (E.D.F) *
- Faire découvrir le Futnet et le Foot en marchant

4° Accentuer les compétences

- Soutien de l'E.T.D 16
- Plan de relance de l'arbitrage (*recrutement + formation*)
- Plan de relance Délégués (*recrutement + formation*)
- Formation des éducateurs
- Formation des dirigeants (PFFD) *
- 3 réunions « sport santé » *

Le Président demande ensuite que soient présentés plus en détails deux sujets qui doivent recueillir l'avis des clubs pour être mis en place.

Critérium À 7

Olivier Blancheton, animateur de la commission « Innovation » explique le principe de cette **nouvelle compétition** proposée aux clubs.

L'idée est partie d'un triple constat : la perte régulière de licenciés (- 4% / an), l'inquiétude des clubs liées à l'impact du COVID sur leurs effectifs, la difficulté grandissante pour certains de constituer des équipes à 11.

Les objectifs sont multiples : limiter la perte de licenciés, fidéliser les licenciés, maintenir un réservoir pour les équipes à 11, éviter la mise en sommeil de clubs et maintenir la pratique sportive pour le plus grand nombre.

Le Critérium à 7 repose sur 4 principes : c'est une compétition et non du loisir, c'est une activité gérée par le District, il y a des règles adaptées, maintien d'un esprit ludique et convivial.

Un échange s'installe avec les clubs sur les aspects pratiques et réglementaires du Critérium à 7.

Les participants sont invités à voter sur la création du Critérium à 7 dès cette saison.

Résultat du vote : POUR : 281 voix, CONTRE : 18 voix.

Le Critérium à 7 est adopté par 93,98 % des voix.

Règlements généraux du District

Jonathan Blondy, responsable « fonctionnement et développement » du District explique pourquoi mettre en place des Règlements généraux District comme l'ont fait de nombreux Districts. Il s'agit de préciser et d'adapter au niveau départemental certains points particuliers des Règlements Généraux de la F.F.F et de la L.F.N.A. En aucun cas, ces règlements ne peuvent être en contradiction avec les textes réglementaires, tant de la F.F.F. que de la LFNA applicables à la saison considérée. ([texte des règlements généraux](#))

Les participants sont invités à voter sur la mise en place des règlements généraux du District.

Résultat du vote : POUR : 315 voix, CONTRE : 17 voix.

Les règlements généraux du District 16 sont adoptés par 94,88 % des voix.

Système des montées et descentes fin de saison 2021/2022

Jean-François Selle, secrétaire général présente le système des montées et descentes de fin de saison. Il précise qu'il n'y a rien de novateur car c'est ce qui était prévu la saison dernière mais qui n'a pas été appliqué faute de compétitions. L'objectif est toujours le retour à des poules de 12 et le respect de la pyramide des compétitions. Il n'y aura qu'une montée par poule et par division. Les descentes seront impactées en fonction des critères de base énoncés et des descentes de R3. ([tableau des montées et des descentes](#)).

Intervention de Jean Dupeyrat, Président du CDOS Charente

Le Président du CDOS intervient sur trois sujets : l'impact du COVID sur les disciplines sportives, la mise en place du Pass sport et le projet Terres de Jeux 2024 qui va permettre aux collectivités, au monde sportif et aux clubs de s'engager pour la promotion des Jeux Olympiques et la pratique du sport par le plus grand nombre de personnes.

Le Président déclare close l'assemblée générale ordinaire et ouvre l'assemblée générale financière.

3° ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

Comptes financiers 2020/2021

David Ferrand, trésorier général, présente les comptes financiers de la saison 2020/2021 en abordant les points suivants :

Contexte d'arrêté des comptes

- Saison blanche : arrêt des compétitions en octobre 2020 et décision d'y mettre fin en mars 2021,
- Aides gouvernementales : la projection faite en décembre 2020 prévoyait un arrêt progressif. Or, elles ont été maintenues jusqu'en août 2021 (chômage partiel encore possible),
- Fonctionnement : chômage partiel de l'ensemble du personnel jusqu'en mai 2021, apurement des congés, demande du fonds de solidarité mensuel, blocage de toutes dépenses sauf celle de nécessité.

Aides exceptionnelles reçues

- Chômage partiel reçu et aides sociales reçues : 51 034 €,
- Fonds de solidarité : 66 133 €,
- PGE de 25 000 € contracté,
- Prêt in-fine calé sur conditions PGE pour 25 000 €.

Principaux indicateurs au 30/06/2021

- Fons associatifs : 301 716.56 €,
- Prêts bancaires : 50 000 €,
- Résultat d'exploitation : 23 084 €,
- Résultat comptable : 6 370 €.

Compte de résultat et bilan

CHARGES	PRODUITS
<ul style="list-style-type: none"> • Rien à signaler → charges de structures fixes et au minimum (COVID) • Charge de personnel : 103 K€ année exceptionnelle car mise en place chômage partiel pour les salariés • Amortissement de nos investissements : 17 K€ (fixe). • Achat de tablettes clubs : 15 K€ • Provisions conventions objectifs : 20 K€ 	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de participation : 10 K€ → baisse de licenciés et pas de manif • Sponsoring et amendes : 24 K€ → année tronquée car arrêt en 10/2020 et pas de manif • SUBVENTIONS : en baisse 125,4 K€ → NB : aucun rembt de subvt. demandé par les institutions et partenaires • AIDE D'ETAT : chômage partiel et fonds de solidarité 117 K€
<p>Résultat comptable 2020/2021 : + 6,4 K€</p>	

Le compte

39

ACTIF	PASSIF
<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'investissement cette saison • Stock : 16 K€ = • LFNA + FFF : 75 K€ → • Aide COVID : 66 K€ → (Fonds de solidarité) 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds assoc. : 301 K€ = • Prêt : 82 K€ (dont 50 COVID) • Aides clubs : 15 K€ • Provisions Conventions objectifs : 20 K€ • Aucune dette en retard • Congés : apurement

Lecture du rapport du commissaire aux comptes

Matthew Grace (cabinet Coriolis AEC) Commissaire aux comptes lit son rapport. Il certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Les participants sont invités à voter l'approbation des comptes de la saison 2020-2021

Résultat du vote : POUR : 373 voix, CONTRE : 6 voix.
Les comptes 2020/2021 sont adoptés par 98,42 % des voix.

Affectation du résultat 2020/2021

Le Trésorier général indique que le Comité de direction propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2020/2021 (+ 6 369,65 €) au « Fonds associatif ».

Les participants sont invités à voter l'approbation de l'affectation du résultat de l'exercice 2020-2021.

Résultat du vote : POUR : 367 voix, CONTRE : 8 voix.
L'affectation du résultat 2020/2021 est adoptée par 97,87 % des voix.

Budget prévisionnel 2021/2022

Le budget s'équilibre à 340 400 €.

Les participants sont invités à voter l'approbation du budget prévisionnel 2021-2022.

Résultat du vote : POUR : 344 voix, CONTRE : 5 voix.
Le budget prévisionnel saison 2020-2021 est adopté par 98,57 % des voix.

Le Président déclare l'AG financière close et ouvre la partie finale de l'assemblée générale.

4° CONCLUSION

Remise de récompenses Label Séniors

En l'absence de représentant de la LFNA, **Thibaut Gabard conseiller technique départemental** explique les conditions dans lesquelles les clubs sont éligibles au Label Séniors, initiative que la LFNA est la seule Ligue de France à avoir mis en place. **Six clubs sont récompensés** : l'ACFC, l'UA Cognac, le CS Leroy, le CS Mouthiers, le FC Charente Limousine et l'AS Chazelles (prix d'encouragement).

Intervention de personnalités

Fatna Ziad, conseillère départementale intervient au titre du Conseil départemental et évoque les aides de son institution au sport et au football. Elle évoque également les bienfaits du sport pour la jeunesse de notre pays.

Conclusion du Président

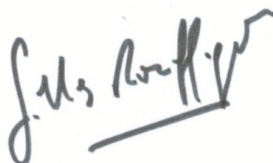
Gilles Rouffignat adresse un triple et grand MERCI : à tous les participants pour leur présence à l'AG et au Forum du matin, à Jean-François Selle pour sa co-animation, à toutes celles et tous ceux qui ont aidé à préparer cette AG pour qu'elle soit une réussite.

Il conclut en rappelant trois idées fortes de l'assemblée générale :

- Un chiffre : **68 000 €** → l'aide directe aux clubs (abandon frais engagements + achat de 120 tablettes),
- Une volonté : **être toujours + proche + à l'écoute + utile**,
- Une conviction : **jouer collectif pour y arriver** → « District et clubs, tous ensemble »

Rendez-vous est donné aux clubs le samedi **25 juin 2022 pour l'assemblée générale 2022** qui se tiendra à **Terres de Haute Charente** (Commune historique de Roumazières-Loubert) à l'occasion du **centenaire du club du FC Charente Limousine**.

Le Président
Gilles Rouffignat



Le Secrétaire Général
Jean-François Selle

